Articles n° H4011 / H4012 / H4013 / H4014

Notice d'utilisation
Sterilisateur UV Actiline

F : Notice d'utilisation Projecteur immergé Ecolight => *Page 2*
I : Istruzioni per 'uso Proiettore immerso Ecolight => *Pagina 4*
E : Instrucciones de uso Proyector sumergido Ecolight => *Página 7*
P : Instruções Projector imerso Ecolight => *Página 10*

CE

Lisez attentivement ce mode d'emploi avant toute utilisation du produit.

FRANCAIS

1) Utilisation :

Le stérilisateur UV permet l'élimination des algues unicellulaires ou microscopiques des bassins de jardins. Il détruit les moisissures et bactéries présents dans l'eau.

Utilisation interdite dans ou à proximité d'une piscine.

2) Contenu du produit :

- 1 stérilisateur UV
- 2 raccords 1"1/2 x 25/32/40 mm

3) Consignes de sécurité :

- **Attention :** le rayonnement UV-C est dangereux pour les yeux et la peau. Ne pas faire fonctionner la lampe UV-C en dehors de son boîtier de protection. Un interrupteur de sécurité intégré prévient de la mise sous tension de la lampe lorsque l'appareil est démonté. Ceci est une sécurité supplémentaire qui n'empêche pas l'obligation de mise hors tension de l'appareil avant toute manipulation.
- Eviter un ensoleillement direct de l'appareil.
- Pour votre propre sécurité, veuillez faire résoudre toute question ou problème par un installateur agréé !
- **Attention :** L'utilisation de l'appareil est autorisée uniquement si l'installation électrique répond aux normes légales. En cas de doute, veuillez vous adresser à un installateur agréé.
- Avant la mise en marche, contrôler l'intégrité du câble et de la fiche.
- Important : Si l'alimentation sur le secteur de l'appareil est endommagée, l'appareil n'est plus utilisable.
- Le transformateur chauffe lorsqu'il est en fonctionnement. Pour que le refroidissement s'effectue correctement, veillez à ce que le transformateur bénéficie d'une bonne aération.
- La tension du réseau doit être conforme aux données indiquées sur la plaque signalétique du transformateur.
- On ne peut connecter l'éclairage que sur une protection différentielle de 30 mA avec une prise terre.
- La fiche électrique doit rester à l'abri de l'eau ; pour éviter que de l'eau coule du câble vers la fiche, faites un U avec le câble (fig. A)
- Ne pas porter, suspendre ou tirer par le câble de raccordement.
- Le branchement sur le secteur (prise de courant) doit se faire à au moins 2m du bord du bassin (fig. B)
- Pour toute intervention sur le stérilisateur UV ou dans le plan d'eau, débrancher l'appareil. Débrancher également tous les autres appareils électriques en contact avec le bassin.
- La température de l'eau doit être de +35°C au maximum.
- Le stérilisateur UV peut être placé à l'extérieur ou à l'abri (défense de l'immerger dans l'eau)
- **Attention :** ne pas faire fonctionner l'appareil lorsqu'une personne est en contact avec l'eau.

4) Fonctionnement et installation :

- Ne pas faire fonctionner la lampe sans que de l'eau circule dans l'appareil, il y a un risque de dégâts irrémédiables.

- Ne raccordez que des pompes dont la hauteur de refoulement est inférieure à 10m (1 bar).
- Fixer le stérilisateur UV à l'aide des pieds de fixation sur un support stable et qui ne puisse pas être immergé.
- Les raccords à étage permettent le branchement de différents diamètres de tuyau. Veiller à la bonne étanchéité de l'ensemble lors du montage.
- Serrez manuellement les raccords afin d'éviter d'éventuels dégâts causés par l'utilisation d'outils.
- Il est conseillé de faire fonctionner l'appareil en continu pendant les périodes de traitement de l'eau. Un allumage fréquent réduit la durée de vie de l'appareil.
- Couper les raccords à étages (10) à la bonne dimension (fig. C). Il est possible d'utiliser un tuyau de diamètre 25, 32 ou 40 mm.
- Choisir une pompe au débit adapté (voir les données indiquées sur l'emballage).
- Connecter la pompe et le filtre directement aux raccords du stérilisateur UV à l'aide de tuyaux..

5) Changement de la lampe :

- Suivre les instructions de sécurité.
- Débrancher la prise secteur du stérilisateur UV en veillant à ce qu'il ne puisse pas être branché par mégarde.
- Dévisser l'écrou (21) de la tête d'UV (20).
- Retirer la tête d'UV (20). Attention : la lampe UV y est fixée !
- Prendre garde à ne pas perdre le joint torique (15).
- Sortir la lampe UV (12) en la tenant par sa partie plastique et la retirer du culot (13) fixé dans la tête d'UV (20).
- Remplacer la lampe (12) par une lampe neuve en la clipsant dans le culot (13).
- **Attention :** la nouvelle lampe ne doit pas être touchée à mains nues. Utiliser un tissu (chiffon) propre.
- Remonter en sens inverse des indications ci-dessus. Introduire la lampe (12) avec précaution et prendre garde au positionnement du joint (15).
- **Brancher la pompe avant l'appareil UV.**

6) Changement du starter (uniquement pour modèles 18W et 36W) :

- Suivre les instructions de sécurité.
- Débrancher la prise secteur du stérilisateur UV en veillant à ce qu'il ne puisse pas être branché par mégarde.
- Dévisser l'écrou (21) de la tête d'UV (20).
- Retirer la tête d'UV (20). **Attention :** la lampe UV y est fixée !
- Prendre garde à ne pas perdre le joint torique (15).
- Sortir la lampe UV (12) en la tenant par sa partie plastique et la retirer du culot (13) fixé dans la tête d'UV (20).
- Dévisser les deux vis du culot (13) puis le retirer de l'embase (18)
- Dévisser les quatre vis de l'embase (18) à l'intérieur de la tête d'UV (20) et sortir cette embase (18).
- **Attention :** prendre garde de ne pas arracher les câbles électriques lors de la manipulation de ces pièces (13 / 18 / 19).
- Sortir le starter (26) de sa douille en le tournant et le remplacer par un nouveau.
- Remonter en sens inverse des indications ci-dessus. Introduire la lampe (12) avec précaution et prendre garde au positionnement du joint (15).
- **Attention :** revisser les vis de l'embase (18) et du culot (13) avec précaution. Employer trop de force pourrait endommager l'appareil irrémédiablement.
- Brancher la pompe avant l'appareil UV.

7) Nettoyage du stérilisateur UV :

- Des dépôts de vase, calcaire ou autre matière se fixent sur la gaine quartz (11) de la lampe UV (12) ce qui diminue son efficacité.
- Elle doit donc être nettoyée à intervalles réguliers.
- La fréquence varie en fonction de la concentration des matières présentes dans le bassin.
- Suivre les instructions de sécurité.
- Débrancher la prise secteur du stérilisateur UV en veillant à ce qu'il ne puisse pas être branché par mégarde.
- Vider entièrement l'appareil UV de l'eau qui se trouve à l'intérieur.
- Dévisser l'écrou (21) de la tête d'UV (20).
- Retirer la tête d'UV (20). **Attention :** la lampe UV y est fixée !
- Dévisser la bague d'appui de gaine quartz (17).
- Retirer délicatement la gaine quartz (11) hors du corps (6 et 16).
- Attention au joint torique (14) sur la gaine quartz (11). Pour les modèles de 9W et 11W, il y a également un anneau de réduction (27) et un joint (26).
- Nettoyer soigneusement toutes les pièces à l'eau claire. Utiliser un produit adapté en c as d'encrassement au calcaire.
- Si la gaine quartz (11) ou les joints toriques (14, 26) sont endommagés, il faut les remplacer.
- Remonter en sens inverses des indications ci-dessus, en faisant particulièrement attention au positionnement des joints 14 et 26.
- **Brancher la pompe avant l'appareil UV.**

8) Entretien hivernal :

- Protéger votre stérilisateur UV contre le gel !
- En automne, placer le stérilisateur UV dans un endroit à l'abri du gel.
- Le nettoyer complètement selon les instructions mentionnées ci-dessus.

agriline™ www.agriline.fr

Figure A

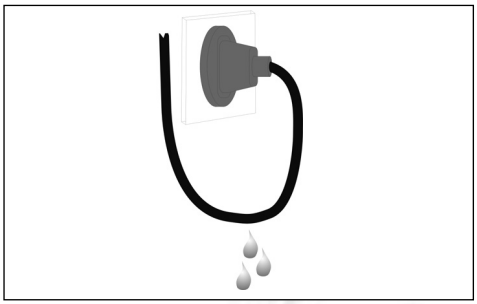

Figure C

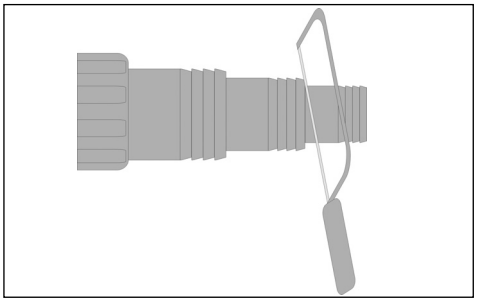

Figure B

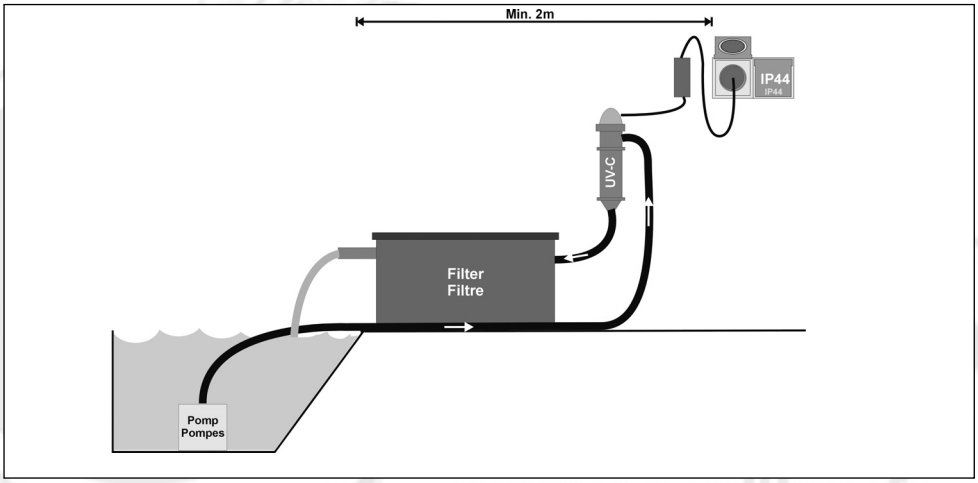

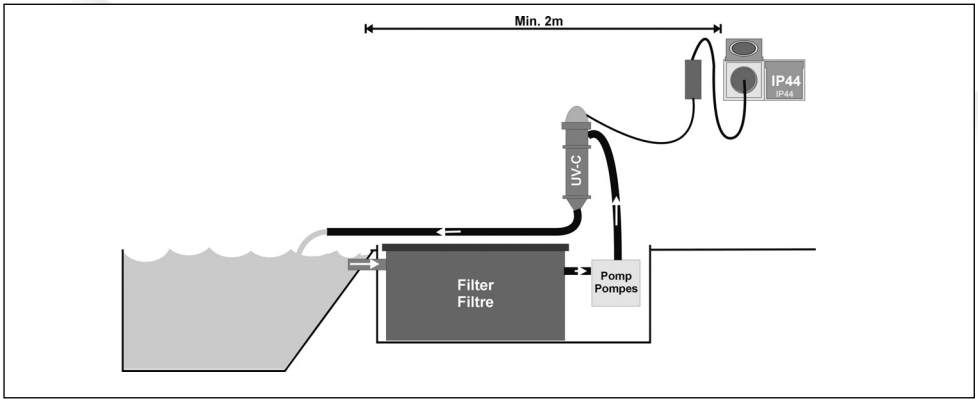

www.agriline.fr

Figure D

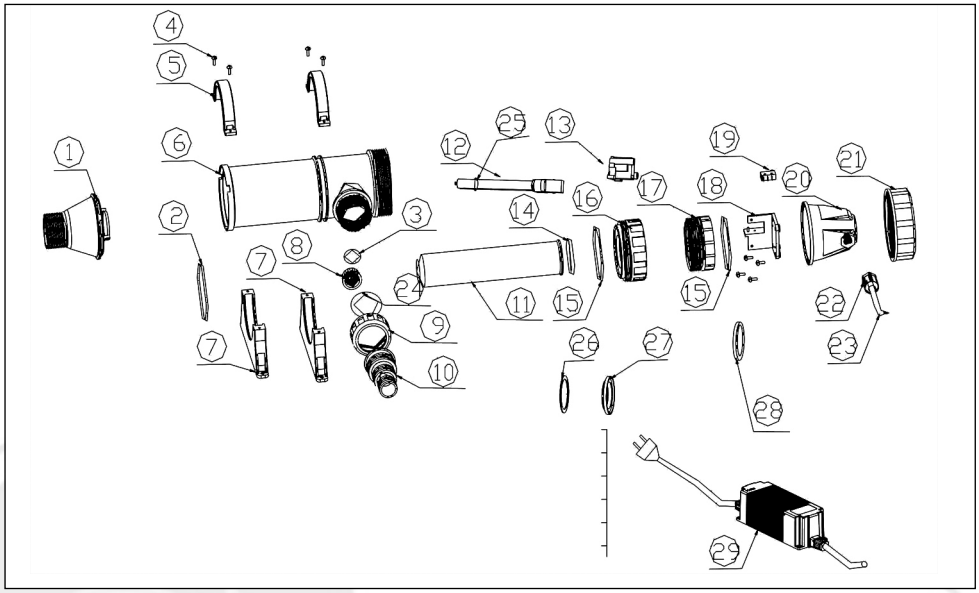

Figure E

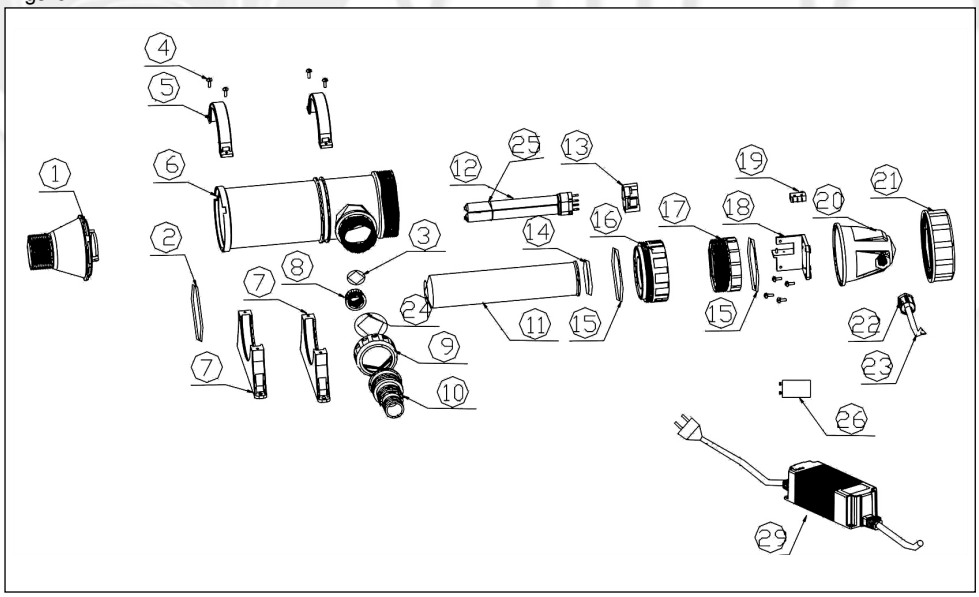

Figure F

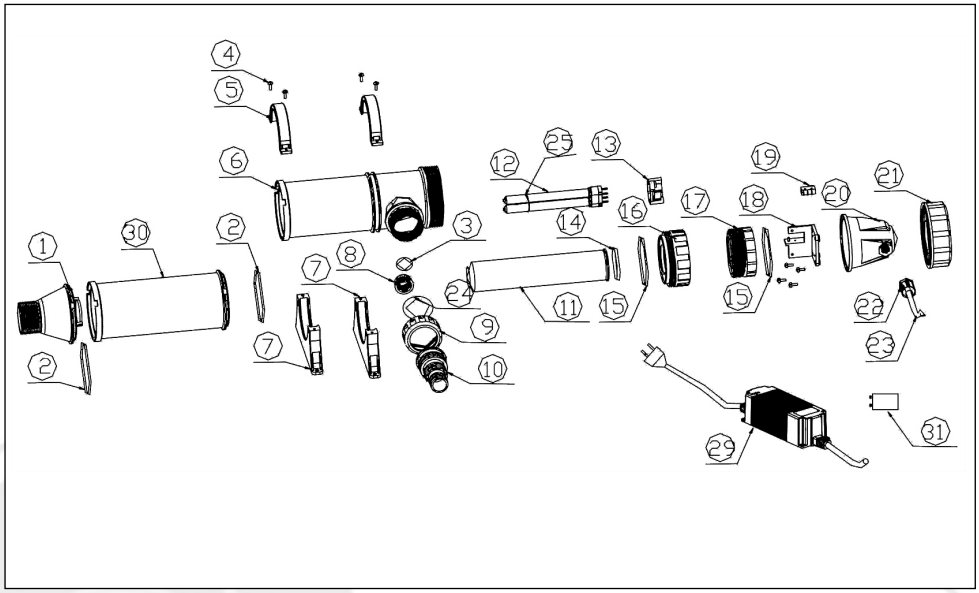

agriline™
www.agriline.fr

F : CONDITIONS DE GARANTIE

Le stérilisateur UV Actiline est garanti pendant une période de 24 mois à compter de sa date d'achat (excepté la lampe UV et la gaine quartz). La facture fera foi. Le remplacement et la réparation des pièces endommagées pendant la période de garantie qui ne résulteraient pas de vices de fabrication ou de défauts de matériel et les détériorations provenant d'une mauvaise utilisation ne sont pas couverts par notre garantie. La garantie disparaît immédiatement et complètement si le client modifie le produit (câble de branchement y compris, ne pas couper). Lors des demandes de réparation sous garantie, prière de nous renvoyer, gratuitement, le produit par le biais de votre détaillant, accompagné de la facture établie lors de l'achat.

Agriline SAS
www.agriline.fr – info@agriline.fr